

RENDU DE LA REUNION
Conseil municipal de la Commune de
Challes-les-Eaux (Savoie)
Du Lundi 19 décembre 2016
A 19 h 00

L'an deux mille seize et le dix-neuf du mois de décembre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le quatorze décembre deux mille seize, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de GROSJEAN Daniel, Maire de Challes-Les-Eaux.

Vingt-neuf conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 19 personnes

GROSJEAN Daniel, BILLARD Bernard, CLANET Jean-Claude, D'AGOSTIN Danièle, DONZEL Julien, EXCOFFON Jeanne, GAYET Gérard, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, MELE Antoinette, MEUNIER Maurice, MULLER Claude, NADAUD Laurent, PALHEC-PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, PLUOT Gisèle, REMY Josette et THEVENOT Yves.

Absents : 5 ABOUDRAR Véronique, CHUZEVILLE Sandrine, DELACHAT Françoise, GRUNENWALD Ginette et ETEOCLE Richard.

Pouvoirs : 5

AVRY Pascal donne pouvoir à PLUOT Gisèle

DI MEO-GUIGON Chrystel donne pouvoir à REMY Josette

DORDOLO Thierry donne pouvoir à D'AGOSTIN Danièle

ESTEVE Patrick donne pouvoir à DONZEL Julien

LOPEZ Marie-Christine donne pouvoir à PALHEC-PETIT Colette

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu du Conseil municipal du 23 novembre 2016.

Madame Josette REMY est désignée comme secrétaire de séance.

Suppression de l'ordre du jour de la délibération concernant les BVSM reporté à une autre séance.

Présentation de Mme Isaline THEVENARD qui reprend le poste de chargée d'urbanisme suite au départ en retraite de Mme Jeannine RABILLER.

Ressources humaines (Josette REMY)

DCM2016108 : Instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- D'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus

DCM 2016109 : Indemnité de responsabilité des emplois administratifs de direction :

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Maintien les termes de la délibération du 14 décembre 2010 relative au régime indemnitaire du personnel communal quant à l'Indemnité de responsabilité des emplois administratifs de direction

DCM 2016110 : Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Maintien les termes de la délibération du 14 décembre 2010 relative au régime indemnitaire du personnel communal en ce qui concerne les indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

DCM 2016111 : Délibération pour l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour élection

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Réaffirme les termes de la délibération du 10 décembre 2010 relative au régime indemnitaire du personnel communal quant à l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élection.

DCM 2016112 : Régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière technique

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Maintien à compter du 1^{er} janvier 2017, le régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière technique

DCM 2016113 : Régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière médico-sociale (hors ATSEM)

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Maintien à compter du 1^{er} janvier 2017, le régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière médico-sociale (hors ATSEM)

DCM 2016114 : Régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière culturelle

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Maintien à compter du 1^{er} janvier 2017, le régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière CULTURELLE

DCM 2016115 : Régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière police municipale

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Maintien à compter du 1^{er} janvier 2017, le régime indemnitaire des cadres d'emploi de la filière police municipale

Intercommunalité (Daniel GROSJEAN)

DCM2016116 Représentativité de la commune au sein du nouvel EPCI

Le Conseil municipal, après délibération, procède au vote :

- 20 voix pour la liste Daniel GROSJEAN et Danièle D'AGOSTIN
- 1 voix pour la liste Daniel GROSJEAN et Maurice MEUNIER
- 5 voix pour la liste Danièle D'AGOSTIN et Maurice MEUNIER

Les représentants au conseil communautaire à compter du 1^{er} janvier 2017 sont M. Daniel GROSJEAN et Mme Danièle D'AGOSTIN.

Travaux (Claude MULLER)

DCM2016117 Avenants au marché de maîtrise d'œuvre et au marché de travaux

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- valide les avenants.

Camping (Claude MULLER)

DCM2016118 Calendrier et Tarifs 2017

Claude MULLER, Adjoint au Maire propose au Conseil municipal de fixer pour 2017 les tarifs suivants du camping municipal :

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve pour la saison 2017 :

- le calendrier proposé de basse saison et haute saison
- les tarifs tels que détaillés dans le rapport de présentation

Finances (Josette REMY)

DCM2016119 Engagement des dépenses d'investissement 2017

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses préalablement au vote des budgets primitifs 2017 dans la limite des 968 870,74 € pour le budget général,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

DCM2016120 Dossiers de demande d'indemnisation amiable

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accorde les indemnités pour :

- Mme CHAMBON 1 445 € prévu au budget 2016
- Et pour Mme NGUYEN 1 820 € qui sera inscrit au budget 2017

DCM2016121 Régularisation du chemin des Cheneviers et de la Rue de la Viager

Mme REMY Josette, première adjointe au maire déléguée aux finances, propose au conseil municipal les acquisitions suivantes :

Propriétaire	Section	Parcelle	Surface	Prix
chemin des Cheneviers M. FERRAND Emile M. VALLORA Jean Emile	M	184	119 m ²	1 €
Rue de la Viager M. ELOUD Bernard M. ELOUD Jean Mme ELOUD Annie épouse REGAZZI	L	289	26 m ²	1 €

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir ces parcelles à l'euro symbolique
- Charge M. le Maire de faire le nécessaire pour régulariser ces dossiers

DCM2016122 Animation foncière / Pelouse sèche des Plantées

Mme REMY Josette, première adjointe au maire déléguée aux finances, propose au conseil municipal les acquisitions suivantes :

Propriétaire	Section	Parcelle	Surface	Prix
Mme TISSOT Germaine épouse GENOULAZ	A	7	2 722m ²	545 €
M. CAILLE Philippe	A	7	1 687m ²	340 €

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir ces parcelles à l'euro symbolique
- Charge M. le Maire de faire le nécessaire pour régulariser ces dossiers

Jeunesse (Danièle D'AGOSTIN)

DCM 2016123 Convention local jeune

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- autorise la signature de la convention

DCM 201624 Demande de subvention au titre du FDEC Aménagement de la cour d'école (Ginette GRUNENWALD)

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **sollicite** auprès du Conseil Départemental l'octroi d'une subvention pour cet aménagement au titre du FDEC 2017
- **autorise** M le Maire à déposer un dossier de demande de subvention

Information au Conseil municipal

- **DCM201625** Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du code général des collectivités territoriales

Administration générale (Daniel GROSJEAN)

DCM201626 Renouvellement des membres de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- APPROUVE les représentants de la CLECT à savoir Mme Josette REMY comme titulaire et M. Daniel GROSJEAN en tant que suppléant

Questions diverses

Néant

Projection du film des 80 ans du cinéma.

M. le Maire lève la séance et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux élus.

Fin à 20h50.

Le secrétaire de séance,

Josette REMY